



DEMANDE DE DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS

Tout dispositif prévisionnel de secours à personnes doit faire l'objet d'une demande écrite à l'association prestataire de la part de l'organisateur de la manifestation ou du rassemblement de personnes.

Cette demande doit être signée par l'organisateur, attestant ainsi l'exactitude des éléments portés dans le document. Pour cela, ce dernier doit fournir les éléments suivants :

ORGANISME DEMANDEUR

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel Fixe : Tel Portable :

Mail :

Représentant Légal :

Fonction : Tel :

Demande faite par :

CARACTERISTIQUES DE LA MANIFESTATION

Désignation :

Activité/type :

Durée de la manifestation : Jour(s) : Heure(s).....

Date et horaires :

Adresse exacte de la manifestation :

.....

Circuit : oui non si oui : ouvert fermé

Superficie :

Distance entre les 2 points les plus éloignés du site :

Contact sur place :

Nom:.....Fonction :

Téléphone portable :

Risques particuliers :

.....

.....

NATURE DE LA DEMANDE



Soit pour <<ACTEURS>> ou <<PUBLIC>>

Impossible d'inscrire les deux effectifs sur la même demande.

Effectif d'acteurs : Effectif public : tranche d'âge :

Personnes ayant des besoins particuliers :

Communication (traducteur) : Déplacement (chaise roulante) :

Autres :

Durée de présence du public :

GRILLE D'ANALYSE DE RISQUE

ACTIVITE DU RASSEMBLEMENT	Indicateur P2
-Public assis : spectacle, cérémonie culturelle, réunion publique, restauration, rendez-vous sportif...	0.25 <input type="checkbox"/>
-Public debout : cérémonie culturelle, réunion publique, restauration, exposition, foire, salon, comité agricole...	0.30 <input type="checkbox"/>
-Public debout : spectacle avec public statique, fête foraine, rendez-vous sportif avec protection du public par rapport à l'évènement...	0.35 <input type="checkbox"/>
-Public debout : spectacle avec public dynamique, danse, feria, fête votive, carnaval, spectacle de rue, grande parade, rendez-vous sportif sans protection du public par rapport à l'évènement... -Evènement se déroulant sur plusieurs jours avec présence permanente du public : hébergement sur site ou à proximité.	0.40 <input type="checkbox"/>

CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ACCESSIBILITE DU SITE	Indicateur E1
- Structures permanentes : Bâtiment, salle « en dur », - Voies publiques, rues, ...avec accès dégagés. - Conditions d'accès aisés.	0.25 <input type="checkbox"/>
-Structures non permanente : gradin, tribunes, chapiteaux,..... -Espaces naturels : surface < 2 hectares. -Brancardage : 150m < longueur < 300m. -Terrain en pente sur plus de 100m.	0.30 <input type="checkbox"/>
-Espaces naturels : 2 hectares < surface < 5 hectares. -Brancardage : 300m < longueur < 600m. -Terrain en pente sur plus de 150m. -Autres conditions d'accès difficiles.	0.35 <input type="checkbox"/>
-Espaces naturels : surface > 5 hectares. -Brancardage : longueur > 600m. -Terrain en pente sur plus de 300m. -Autres conditions d'accès difficiles : Talus, escaliers, voies d'accès non carrossables, ... -Progression des secours rendue difficile par la présence du public	0.40 <input type="checkbox"/>

DELAI D'INTERVENTION DES SECOURS PUBLICS	Indicateur E2
<= 10 minutes	0.25 <input type="checkbox"/>
> 10 minutes et <= 20 minutes	0.30 <input type="checkbox"/>
> 20 minutes et <= 30 minutes	0.35 <input type="checkbox"/>
> 30 minutes	0.40 <input type="checkbox"/>

STRUCTURES FIXES DE SECOURS PUBLIC LES PLUS PROCHES

Centre d'incendie et de secours de :distance :

Structure hospitalière de :distance :

DOCUMENTS JOINTS

Arrêté municipal et/ou préfectoral avis de la commission de sécurité Plans du site annuaire téléphonique du site
autres

AUTRES SECOURS PRESENTS SUR LE SITE

Médecin Nom : Téléphone :

Infirmier Kinésithérapeute Autres

Ambulance privée autre

SECOURS PUBLICS SMUR POLICE GENDARMERIE AUTRES

Fait le : à nom et qualité du signataire

Signature :